

Conférence téléphonique du 9 juillet 2020 les questions de SOLIDAIRES CCRF & SCL

Pour **Solidaires CCRF et SCL**, c'est toute la programmation qui doit être abordée car tout est articulé : PNE, hors PNE, demandes autres, CPMM, et même les évaluations professionnelles des collègues.

De plus, **Solidaires** rappelle que l'interministérialité joue contre la DGCCRF : modifier la volumétrie des contrôles et des suites et une chose, mais, outre l'insuffisance de la baisse, les objectifs fixés individuellement aux collègues à l'occasion de la campagne d'évaluation ne sont pas eux nécessairement en baisse.

C'est pourquoi **Solidaires** s'oppose aux logiques d'objectifs ou de performance individuelle, qui outre leur caractère infantilisant, nuisent aux collectifs de travail en divisant les collègues, et aux missions en permettant aux hiérarchies locale d'aller à l'encontre des consignes nationales...

Le 30 juin **Solidaires** a demandé la tenue d'une audioconférence consacrée à la programmation des enquêtes.

Les sujets de mécontentement sont nombreux :

- Maintien en l'état des TN liées au Covid.
- Maintien pour l'essentiel du PNE initial, avec comme principales adaptations une baisse des objectifs à hauteur de 70 % des objectifs initiaux et un passage sur la politique de suites, tout cela découlant de l'instruction sur la programmation des activités à partir de la phase de déconfinement (IN/1C/PIL/004).
- Pourquoi une exception pour la TN 27MA relative à la conformité des fruits et légumes frais (contrôles et prélèvements limités à 40 % des engagements initiaux). Le secteur est pourtant sensible... Que faut-il voir derrière cette baisse spectaculaire ?
- Pourquoi une autre exception avec l'OIV, alors que ces contrôles paraissent pourtant essentiels à restaurer la confiance des consommateurs et des consommatrices... Au passage, pourquoi ne pas écrire noir sur blanc aux collègues que l'indemnité OIV a été supprimée par la DG ?
- Programmation des CPMM parfois maintenue à un niveau très élevé, refus de la direction de décaler les visites prévues y compris par un report sur l'année 2020 pour des entreprises ayant eu une forte baisse d'activité...

Programmation 2020

Pour **Solidaires**, il est indispensable de revenir sur les tâches programmées du PNE ou les TN hors programme de cette année, atypique de par les événements qui l'ont marquée, et pourtant semblable aux années qui l'ont précédé au regard de ce que la centrale a demandé en termes de programmation... ne serait-ce qu'en maintenant l'écrêtement des TN !

Le 26 mai déjà, la Directrice Générale avait rejeté la demande de **Solidaires** d'abandonner les objectifs chiffrés du PNE 2020, indispensables selon elle à démonter l'utilité de la DGCCRF auprès des élu-es et des médias, tout en reconnaissant qu'il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs du PNE initial et qu'un point sera probablement fait en septembre pour tenir compte de ce qui a été fait et du contexte sanitaire.

Ce point en septembre est-il maintenu ? Pour **Solidaires**, ce bilan sera nécessaire, car il y a dans le quasi statuquo observé une méconnaissance de ce qui se passe dans les services, où les collègues vont subir la pression de leur hiérarchie pour tenir les chiffres à tout prix, sans qu'il ne soit question de qualité du service public ! Il n'est pas possible de faire systématiquement confiance à la « capacité managériale de gérer les choses de manière plus ou moins intelligente » comme le disait la Directrice Générale le 26 mai ...

C'est pourquoi **Solidaires** demande à nouveau l'arrêt des objectifs chiffrés en matière de contrôles. Animer le réseau, coordonner les contrôles, oui... mais c'est possible en faisant confiance au savoir-faire des collègues, en oubliant les objectifs qui ne sont que quantitatifs et en recherchant le qualitatif !

Depuis mai, et plus généralement depuis l'arrivée de Mme Beaumeunier à la tête de la DGCCRF, il est toujours question de réorienter les contrôles vers des enquêtes plus qualitatives (quand **Solidaires** constate qu'on n'a jamais autant vu la bâtonite prospérer (avec Egalim', les GHA, les masques...), et qu'on n'a jamais autant fait de contrôles sans habilitations ou sanctions (ce qui démontre une vision toute particulière de la qualité des contrôles et du respect de la légalité républicaine...)).

Concernant Egalim' justement, il a été demandé aux Pôles C d'effectuer dans un délai très court (d'ici fin juillet) les contrôles sur l'encadrement en volume des promotions, pour la première évaluation des dispositions Egalim'. Or, les contrôles ont été réactivés alors que les collègues ne savent toujours pas avec certitude comment calculer cet encadrement en volume, la doctrine n'étant toujours pas clarifiée sur certains points (notamment la prise en compte ou non des Nouveaux Instruments Promotionnels (NIP), les avantages reversés directement aux consommateurs par les fournisseurs). **Solidaires** l'avait déjà dit, stop à ces contrôles « bidons » !

Idem pour les TN « Covid » portant sur les masques ou les prix des GHA / SHA, prolongés en l'état jusqu'à la fin de l'année. Quelle est l'utilité de maintenir aujourd'hui des relevés de prix ? Certes, l'encadrement des prix des GHA, qui avait été demandé au ministre par Solidaires dès le début de la crise, a permis de « limiter la casse » pour les revenus les plus modestes (limiter, car la moindre des choses pour protéger la population dans cette « guerre » contre le coronavirus aurait été de mettre du matériel de protection à disposition de l'ensemble de la population...). Quant aux masques, ils sont désormais disponibles largement dans le commerce, alors pourquoi suivre des prix non encadrés, ou maintenir les prix à un niveau élevé alors que l'offre est désormais abondante ? Enfin, pourquoi restreindre autant les prélèvements de GHA, et pourquoi ne pas avoir commencé à prélever des masques ? Il s'agit là de question de sécurité, objet même de l'action de la DGCCRF...

Sur le contrôle des gestes barrières, la DG n'a pas eu le courage de donner des consignes claires ; or, **Solidaires** le rappelle, en enquête soit on est habilité et on agit, soit on n'est pas habilité et on s'interdit les abus de droit. Il n'y a pas d'entre-deux.

Politique des suites

Les rubriques « Suites à donner » des TN ont été modifiées, mais là aussi encore faut-il que localement les consignes soient suivies, et qu'on ne reproche pas l'année prochaine aux collègues de ne pas avoir fait leur quota de suite.

Les instructions de la DG demandent quasiment aux collègues d'abandonner les suites répressives pour ne pas pénaliser les entreprises... Pourtant, la situation des opérateurs a toujours été prise en compte, alors pourquoi une mansuétude généralisée, alors que si certains professionnels souffrent d'autres s'en tirent beaucoup mieux...

Pour **Solidaires**, la mission première de la DGCCRF, sa mission historique, est de protéger les consommateurs et les consommatrices, pas de permettre la bonne santé financière des entreprises. Cette mission se fait en contrôlant les professionnels, et en sanctionnant ceux qui ne respectent pas les règles. Une GMS ou une pharmacie qui vend des masques chirurgicaux ou

du GHA au-dessus des prix plafonds le fait au détriment des consommateurs et consommatrices, et de leur santé. Pourquoi y aurait-il par principe une bienveillance de l'administration ? D'autant que cela pose aussi la question de la loyauté des pratiques et des transactions au bénéfice de toutes et tous, y compris des opérateurs « vertueux » qui sont de fait pénalisés si les contrevenants ne le sont pas...

Plus généralement se pose la question de l'uniformité de traitement sur l'ensemble du territoire. Prenons ainsi l'exemple de la TN 226 MB relative au contrôle des établissements du secteur privé commercial hébergeant des personnes âgées (réseau APAV) : pour laquelle il a été constaté des instructions locales enjoignant aux collègues de surseoir aux enquêtes en 2020. Ce qui veut dire de faire des contrôles en 2021 alors que des injonctions sont en cours ! Quelle lisibilité, et quelle efficacité, de l'action publique ?

Pour **solidaires**, les enquêtrices et enquêteurs doivent conserver l'opportunité des poursuites, en tenant compte du contexte comme cela a toujours été le cas.

CPMM

Ce point avait également été abordé en mai à l'occasion de la diffusion de la synthèse sur le projet d'instruction CPMM, ainsi que de la fiche « Contrôles de la Première Mise sur le Marché dans le contexte de la crise Covid-19 » du 15 mai. Elle prévoit le report en 2021 des CPMM à risque moyen ou faible ne relevant pas d'une longue liste de critères de priorisations, sous multiples conditions.

Comment parler de priorisation des contrôles quand tout ou presque est prioritaire ? **solidaires** avait donc dénoncé l'absence de prise en compte réelle de la crise actuelle et de ses conséquences dans la programmation CPMM.

Arrivé en juillet, force est de constater que c'est la grande diversité des situations qui semble régner, entre directions où les CPMM ont été reprogrammées, et d'autres où le travail continuera comme si de rien n'était ou presque. Comme pour le PNE, y aurait-il un point en septembre, pour faire le bilan des reprogrammations régionales ?

Pour **solidaires** c'est dès maintenant qu'il faut alléger la charge des services pour tenir compte des conséquences de la crise liée au coronavirus.

Questions diverses

Tout d'abord, **solidaires** demande communication du plan stratégique dans son intégralité.

solidaires souhaite également aborder les points suivants :

- **solidaires** renouvelle la demande intersyndicale de répartition par département, par grade, par montant et par genre à la DG.
- Réponse Conso' : nous renouvelons la demande intersyndicale de communication du projet de convention avec services « hébergeant ». En outre, combien de collègues ont répondu à la dernière relance de la fiche de poste et combien devraient être prises ?
- Lubrizol : dans le cadre de l'incendie de l'usine LUBRIZOL, un audit de l'IGS a eu lieu fin mars 2020 (en visioconférence semble-t-il). A notre connaissance, aucun agent n'a été associé aux entretiens, qui n'ont concerné que la direction de la DDPP 76 et les responsables du Pôle C Normandie. Ces entretiens sont intervenus 6 mois après l'incendie et le début de la crise qui s'en est suivie, est-ce adapté ?
solidaires demande un retour sur ce qui en est ressorti, et demande à ce qu'un véritable RETEX associant les personnels concernés ait lieu (retour d'expérience après une crise dont le but est d'identifier ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas bien fonctionné afin de s'améliorer).
- Paiement des frais de repas dans les directions : des difficultés ont été remontées à la DG ; des consignes ont-elles été transmises aux directions n'appliquant pas les textes ?

- ASA Covid-19 : quelle réponse à la motion de la DDPP 73 ?
- Ruptures conventionnelles : où en est-on ?
- Lignes Directrices de Gestions : quel calendrier ?